

GRILLE D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE EN CHANT

La voix participe à la connaissance de ton corps. L'évaluation individuelle a pour but de repérer tes qualités de chanteur et tes défauts dans la technique vocale que tu pourras ainsi corriger et améliorer. Elle a aussi pour but de te préparer à l'évaluation orale du Diplôme National du Brevet en te préparant à gérer ton stress et tes émotions.

A. Qualité et justesse de la voix (2 points)

Chanter juste avec une voix bien placée et sonore !

B. Rythme et prosodie (2 points)

Chanter en rythme en adaptant sa respiration en fonction du texte et de la mélodie : bien articuler.

C. Connaissance du texte (2 points)

Connaître le sens du texte. Le texte de la chanson doit être su par coeur !

D. Puissance vocale & projection de la voix (2 points)

Projeter sa voix, avoir une puissance vocale suffisante pour faire passer les émotions.

E. Utilisation du micro (1 point)

Etre volontaire et impliqué en utilisant le micro

F. Expression artistique et expressivité, interprétation, proposer une deuxième voix, vaincre sa timidité... (2 points)

Emotion exprimée, exigence artistique (recherche du « beau »), restituer au mieux la poésie et le caractère de la chanson, proposer une deuxième voix, vaincre sa timidité.

G. Rires, irrespect des camarades (Malus de -1 point)

Ne pas rire ou se moquer des camarades. Ecoute et respect des autres.

	Non acquis	Presque acquis	Maitrisé
Justesse	0	1	2
Rythme	0	1	2
Connaissance du texte	0	1	2
Puissance vocale / projection de la voix	0	1	2
Utilisation du micro	0	1	/
Vaincre sa timidité / deuxième voix	0	1	2
Rires, autres éléments négatifs	-1		
TOTAL	<i>coef 4</i>	/10	

Compétences à valider à l'oral (liste non exhaustive)

- Concevoir, présenter et apprécier une prestation corporelle artistique : Mobiliser les capacités expressives du corps pour imaginer, composer et interpréter une séquence artistique. (Dom. 1.4)
- Concevoir, présenter et apprécier une prestation corporelle artistique : Participer activement, au sein d'un groupe, à l'élaboration et à la formalisation d'un projet artistique (Dom. 1.4)
- Mobiliser les techniques vocales et corporelles au service d'un projet d'interprétation ou de création musicale (Dom. 1.4)
- Concevoir, créer, réaliser et réfléchir des pièces musicales en référence à des styles, des oeuvres, des contraintes d'interprétation ou de diffusion (Dom.1.4)
- Définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe (Dom.2)
- S'impliquer dans la mise en place d'un événement dans l'établissement (Dom.3)